

LE CONSEIL FÉDÉRAL PLACE UNE FOIS DE PLUS DES DIRECTIVES UE AU-DESSUS DE LA VOLONTÉ DU PEUPLE

Le Conseil fédéral a approuvé aujourd'hui l'application en Suisse de la directive UE sur le retour. Une fois de plus, le gouvernement se dépêche, dans son habituelle attitude d'obéissance anticipée à l'égard de Bruxelles, d'adapter le droit suisse au droit UE, quitte à fouler au pied des décisions démocratiques. Le Jeune UDC s'élève contre cet automatisme croissant, surtout quand il vise, comme dans le cas présent, à diluer des dispositions centrales de la loi sur l'asile.

En 2006, le peuple suisse a accepté massivement – avec une majorité de plus de 70% – les lois sur l'asile et sur les étrangers. Cette dernière révision de la loi sur l'asile a aussi durci les dispositions concernant le renvoi des étrangers en séjour illégal. Une des mesures centrales pour combattre les abus dans le droit d'asile était précisément d'allonger la durée maximale de la détention en vue de l'expulsion. Or, la décision prise aujourd'hui par le Conseil fédéral annule déjà cette réglementation qui n'est pourtant entrée en vigueur que le 1^{er} janvier 2007. Ce nouvel alignement de la Suisse sur une directive UE n'a donc aucune légitimité démocratique, pire, il constitue un mépris évident d'une volonté populaire clairement exprimée. De surcroît, la Suisse renonce à une disposition sévère de son droit d'asile juste au moment où le nombre de demandes d'asile explose parce que la négligence et la complaisance ont repris le dessus dans le secteur de l'asile.

Le Jeune UDC combat vigoureusement ce minage constant de la démocratie ainsi que les automatismes d'alignement et de centralisation. Ce mouvement pervers parti de l'UE a désormais saisi la Suisse et menace les valeurs fondamentales de notre pays. La réduction de la durée maximale de détention en vue de l'expulsion est déjà la 78^e adaptation du droit suisse qui intervient à la suite de l'extension de l'acquis de Schengen! Avec la votation du 8 février prochain sur le paquet antidémocratique de la libre circulation des personnes, c'est un autre pas dans l'alignement automatique sur l'UE qui risque de suivre.